



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D2022_12_103

Date de convocation du conseil : 9 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, M. CARTER Maximilian, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, M. HERBRETEAU Bernard, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 24

Absents excusés :

Mme CAILLETEAU Muriel a donné pouvoir à Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane
Mme CHASTEL Ita

M. DESBROSSE Jérôme a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard

Objet : Réalisation d'une étude diagnostique des systèmes d'assainissement de la commune

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Mme HERAUD Murielle

Mme HUGUET Myriam

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

M. PAUL-HAZARD Michel a donné pouvoir à M. PUYDOYEUX Jean-Jacques

Secrétaire de séance : Madame Bernadette VRILLAUD

Il est exposé au conseil municipal que pour bénéficier, à l'avenir, de subventions de l'Agence de l'eau, il sera nécessaire d'avoir réalisé une étude diagnostique des réseaux afin d'établir un programme de travaux hiérarchisé.

Il est rappelé qu'une convention d'Assistance à Maitrise d'ouvrage a été signée avec Charente Eaux afin d'aider la commune à définir l'étendue de l'étude, l'assister à la passation du marché de l'étude et de suivre les prestations commandées.

L'estimation financière de cette étude se décompose ainsi qu'il suit :

Tranche ferme (recueil et exploitation des données – Campagnes de mesures -Localisation et identification des anomalies – Programme de travaux) : 65 600 € HT

3 tranches optionnelles sont prévues dans la proposition et la commune n'y aura recours qu'en cas d'aléas, à savoir :

- Mesures de pollution sur le réseau : 800 € HT
- Campagne supplémentaire De mesures nappe basse : 5 200 € HT
- Campagne supplémentaire de mesures nappe haute : 5 200 € HT

Soit un Total de 76 800 € HT

Des financements sont possibles :

Agence de l'Eau Adour Garonne au taux de 50 %,

Département au taux de 20% (qui pourrait être amené à 22,5% si le prix de l'assainissement était porté à 2,50 € TTC le m3 (en lieu et place de 2,47 € TTC actuellement).

AR Prefecture

016-200063105-20221215-D2022_12_103-DE
Reçu le 19/12/2022

En augmentant le prix de la redevance d'assainissement, à 2,50 € TTC le m3, le plan de financement de l'étude pourrait être le suivant :

Etude Tranche ferme : 65 600 € HT
Tranches optionnelles : 11 200 € HT
AMO : 5 500 € HT
TOTAL : 82 300 € HT

Subv. Agence de l'eau : 41 150 €
Subv. Département : 18 517 €
A charge de la collectivité : 22 633 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de la réalisation d'une étude diagnostique des réseaux estimée à 82 300 € HT (y compris l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre)

CHARGE Monsieur le Maire de lancer une consultation dans le cadre de la réalisation de l'étude

APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté

CHARGE Monsieur le Maire de solliciter les subventions énumérées

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 15/12/2022, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 19/12/2022



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN